



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE RELATIF AU CONSTAT DE CERTAINES PRATIQUES D'EXTORSION DE FONDS AUX VICTIMES DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

La Commission des Droits de l'homme du Cameroun (ci-après : « La Commission ou la CDHC ») a pris connaissance, avec consternation et indignation, que des individus mal intentionnés et certaines organisations de la société civile extorquent de l'argent aux citoyens en contrepartie de la satisfaction de leurs préoccupations auprès de la CDHC.

La CDHC condamne avec la plus grande fermeté ces pratiques et tient à rappeler que, conformément à l'article 38 de la loi n° 2019/014 du 19 juillet 2019 portant création, organisation, et fonctionnement de la CDHC, « [l]a saisine et la procédure devant la Commission sont gratuites et exemptes de tous frais ».

Dès lors la CDHC informe l'opinion publique nationale et internationale qu'en application de cette disposition, toutes les actions et procédures qu'elle engage suite à toute requête ou dénonciation qu'elle reçoit - écrite ou verbale - y compris à travers son **numéro vert le 1523**, sont effectivement gratuites et exemptes de tous frais, y compris de tout droit de timbre.

La CDHC met en garde tous les acteurs (personnes physiques ou associations) qui se livrent à ces arnaques en instrumentalisant leur collaboration avec la CDHC qu'elle se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à leur encontre.

La CDHC invite les populations à faire preuve de vigilance et à dénoncer par écrit ou verbalement, à son siège et dans les bureaux de ses antennes dans les dix (10) Régions du pays, ces actes qui aggravent leur situation de plaignants et qui portent atteinte à l'image et à la réputation de l'institution de souveraineté de notre pays en matière de Droits de l'homme, y compris par l'usage de son **numéro vert, le 1523**.

La CDHC encourage et félicite les organisations de la société civile et tous les autres mandataires de bonne foi qui agissent, au nom et pour le compte des présumées victimes de violations des Droits de l'homme, avec responsabilité et intégrité.

19 DEC 2022



James MOUANGUE KOBILA